



Syndicat des Directeurs de Laboratoires de Biologie Médicale Provence-Alpes-Côte d'Azur

APPEL DE COTISATION 2009

à renvoyer, au secrétariat du Syndicat, CO2 - 10 Bd Rivet - 13008 Marseille, accompagné de votre règlement, à l'ordre du Syndicat des Directeurs de Laboratoires de Biologie Médicale Provence-Alpes-Côte d'Azur (SDLBM)

SAUF dans le cas d'un paiement en ligne

Marseille, le 31 MARS 2009

Cher Confrère,

L'Assemblée Générale du Syndicat des Biologistes Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est tenue le LUNDI 16 MARS dernier, merci à tous les présents de s'être déplacés.

A l'issue de cette assemblée générale, nous envoyons l'appel de cotisation à tous les biologistes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 3 informations importantes.

1ère information :

Le montant des cotisations n'a pas augmenté depuis **2008**.

2ème information :

La **REDUCTION** est toujours de **50 €**, pour les personnes acceptant de recevoir les documents par mail.

3ème information :

Possibilité d'une inscription et paiement en ligne par CB sur le site A PARTIR DU 1er avril 2009.

<http://www.biolam-paca.org>, dans la rubrique «présentation - adhésion» en accès libre.

Un code d'accès confidentiel et personnel vous sera attribué dès réception de votre adhésion.

Les adhérents 2008 conservent leur code jusqu'au 31 mai 2009.

A DATER DU 31 MAI 2009, les informations ne seront plus transmises et le code d'accès sera désactivé si la cotisation n'est pas réglée.

En espérant que ces informations pratiques vous donneront satisfaction, recevez, Cher Confrère, mes plus cordiales salutations.

Le Président

Bruno Rousset-Rouvière

Siège : 16 rue Dragon, 13006 Marseille

Secrétariat : 10 bd Rivet, 13008 Marseille, téléphone 04 91 71 39 21, télécopie 04 91 23 06 69

Site : www.biolam-paca.org